

Contre les **VIOLENCES** **INTRA-** **FAMILIALES,**

la Caf des
Yvelines
se mobilise
à vos côtés



PARTENAIRES

La Caf des Yvelines s'engage à toujours mieux accompagner les familles, notamment les plus fragilisées et vulnérables.

Contribuer à la protection des victimes de

VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

et de leurs enfants est une de nos priorités.

Les violences intra-familiales prennent différentes formes : **verbales, physiques, psychologiques, sexuelles mais aussi économiques et administratives.**

Au-delà de se libérer de l'emprise de leur conjoint, les victimes redoutent les conséquences des **démarches** qu'elles pourraient entreprendre (crainte du placement des enfants, représailles annoncées par le conjoint violent, précarité, problèmes de logement...).

Afin de renforcer la protection des victimes de violences intra-familiales, **la Caf des Yvelines** met en place **un parcours spécifique et attentionné.**



Dès connaissance ou signalement d'une situation, la **Caf des Yvelines s'engage**



à contacter sous 48h la victime, notamment pour lui proposer un rendez-vous avec l'un des travailleurs sociaux de la Caf.

Suite à cette rencontre, le travailleur social peut :


- ✓ décider d'enclencher toutes les démarches nécessaires pour **protéger la victime et ses enfants**, notamment du harcèlement administratif, en sécurisant son dossier allocataire Caf (attribution en 48h d'un nouveau numéro allocataire sous certaines conditions : dépôt de plainte ou attestation de mise en sécurité),
- ✓ **proposer un accompagnement** dans le cadre du parcours séparation proposé par la Caf des Yvelines.

Cet accompagnement permet au travailleur social :

- ✓ d'**informer la victime** sur les aides auxquelles elle a droit ;
- ✓ de **l'orienter vers les structures** et/ou associations spécialisées en fonction des besoins exprimés.

AGIR ENSEMBLE POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES !

Que vous soyez une association de victimes, une association de médiation familiale, une structure d'hébergement, la police-gendarmerie..., n'hésitez pas à nous solliciter à l'une des **adresses mails** suivantes (en fonction du lieu d'habitation de la victime) :



travail-social_zone-sud.cafyvelines@caf.cnafmail.fr
travail-social_zone-nord.cafyvelines@caf.cnafmail.fr

Nos travailleurs sociaux prendront **contact en urgence avec la victime de violences intra-familiales**. Nos équipes vous tiendront informés des démarches engagées suite à votre alerte.



Parcours
attentionné
Violences intra-familiales